



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/565/Add.1
20 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 70 de l'ordre du jour

QUESTION DE L'ANTARCTIQUE

Rapport du Secrétaire général

Additif

Etant donné que, depuis peu, de nouveaux Etats ont adhéré au Traité sur l'Antarctique ou participent aux Réunions consultatives du Traité sur l'Antarctique, on trouvera ci-après la liste à jour des Etats parties au Traité; ceux dont les noms sont soulignés figurent au nombre des parties consultatives.

Afrique du Sud, Allemagne, République fédérale d', Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada*, Chili, Chine, Cuba, Danemark, Equateur, Espagne**, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République démocratique allemande, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède**, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay.

* Le Canada a adhéré au Traité en mai 1988.

** L'Espagne et la Suède sont devenues parties consultatives en septembre 1988.